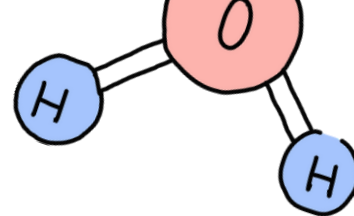


Fête de la Science

Du 4 au 14 octobre

Appel à participation 2024

Scolaires



La Fête de la Science, c'est quoi ?

C'est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société ! Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

Soyez organisateur de la Fête de la Science !

C'est tout simple, vous pouvez :

. Organiser un événement au sein de votre établissement scolaire

La Fête de la Science est l'occasion de créer un événement au sein de son établissement. Cela peut prendre la forme d'animation par les élèves auprès de leurs camarades, l'intervention de chercheurs, spécialistes, intervenants, acteurs de la culture scientifique, lors de conférences, ateliers, spectacles...

C'est également l'occasion de co-construire un projet pédagogique avec un scientifique ou un acteur du territoire (possibilité de mobiliser un parrain, une marraine scientifique), de le valoriser au sein d'un lieu public proche de votre établissement (médiathèques, bibliothèques ou autre lieu public ouvert)

Enfin, cet événement peut aussi être le moment d'inviter les élèves et professeurs des établissements scolaires proches du vôtre à y participer !

. Animer un stand sur un Village des Sciences

Les Villages et Festivals des Sciences proposent de multiples animations, partout dans la région. Venez sur l'un des nombreux lieux accueillant les festivités accompagné.e de vos élèves pour tenir un stand et propose une animation afin de mobiliser leurs connaissances de manière concrètes !

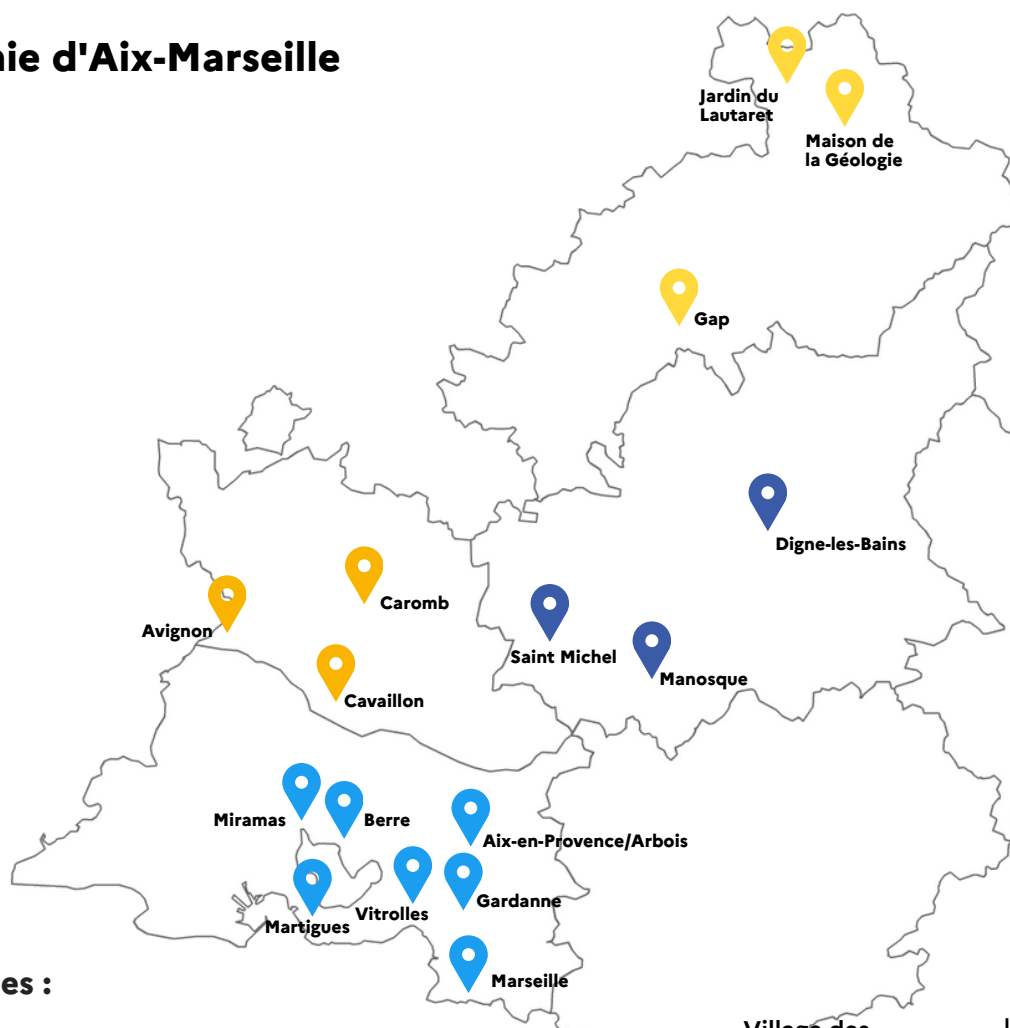
Vous trouverez sur les deux pages suivantes la carte de tous les événements auxquels vous pouvez participer en tant qu'organisateur.





Les villages des Sciences auquel vous pouvez participer en tant qu'organisateur

Académie d'Aix-Marseille




Hautes-Alpes :




-  Village des Sciences au Jardin du Lautaret Le 5 octobre (Grand Public)
-  Village des Sciences de Gap Dates à venir
-  Village des Sciences de la MIA Dates à venir

Bouches-du-Rhône :





-  Fête de la Science à Berre Dates à venir
-  Fête de la Science à Miramas Le 5 octobre (Grand Public), multithématique
-  Villages des Sciences de Vitrolles Les 5 octobre et 9 octobre (Scolaire et Grand Public) sur la thématique de l'Eau
-  Village des Sciences d'Aix-en-Provence Les 4, 5, 6 octobre (Scolaire et Grand public) sur la thématique du Bruit
-  Village des Sciences de l'Arbois Le 5 octobre (Grand Public) et le 10 octobre (Scolaire et Grand Public)
-  Festival des Sciences de Marseille Les 11, 12, 13 octobre, multithématique (Scolaire et Grand public)
-  Festival des Sciences et numérique de Martigues

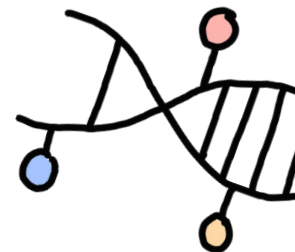
-  Village des Sciences de Gardanne Les 3, 4 et 5 octobre (Scolaire et Grand public)

Alpes-de-Haute-Provence :

-  Village des Sciences de Digne-Les-Bains Date à venir
-  Village des Sciences de Saint-Michel Les 4 et 5 octobre (Scolaire et Grand public)
-  Village des Sciences de Manosque Les 10, 11, et 12 octobre (Scolaire et Grand public)

Vaucluse :

-  Village des Sciences d'Avignon Le 5 octobre (Grand public)
-  Village des Sciences Université d'Avignon Les 10 et 11 octobre (Scolaire)
-  Village des Sciences de Caromb Les 12 et 13 octobre (Grand public)
-  Village des Sciences de Cavaillon Les 11 et 12 octobre Scolaire et Grand public)






Les villages des Sciences auquel vous pouvez participer en tant qu'organisateur

Académie de Nice






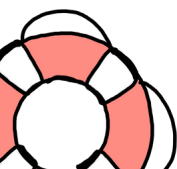
Alpes-Maritimes :

-  **Village des Agrosciences** Les 3 (Scolaires) et 6 octobre (Grand Public)
-  **Vallées de la Science en Vésubie** Dates et thématiques à venir
-  **Village des Sciences de la MIA** Dates et thématiques à venir
-  **Village des Sciences du numérique à Terra Numerica** Dates et thématiques à venir
-  **Village des Sciences de Villeneuve-Loubet** Le 4 octobre (Scolaire) 5 et 6 octobre (Grand Public)
-  **Festival des Sciences de Nice** Du 7 au 11 octobre (Scolaire) et les 12 et 13 octobre (Grand Public)
-  **Village des Sciences de Mouans-Sartoux** Dates et thématiques à venir

-  **Village des Sciences de Grasse** Les 4 octobre (Scolaire) et 5 octobre (Grand Public)
-  **Village des Sciences et de l'Innovation d'Antibes** Les 12 et 13 octobre (Grand Public et Scolaire)
-  **Village des Sciences de Villefranche-sur-Mer** Du 7 au 11 octobre (Scolaire) et les 12 et 13 octobre (Grand Public)

Var :

-  **Festival des Sciences en Dracénie** Dates et thématiques à venir
-  **Village des Sciences de la Seyne-sur-Mer** Les 4, 5 et 6 octobre (Grand Public et Scolaire)
-  **Village des Sciences de Hyères** Les 11, 12 et 13 octobre (Grand Public et Scolaire)



Comment inscrire un projet ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (page Contacts).

Inscription

L'inscription est possible à partir du 21 février

Pour l'édition 2024, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où un bouton « CONTRIBUER » visible sur la gauche de l'écran vous permettra d'accéder à l'espace connecté :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

À savoir : Les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination.

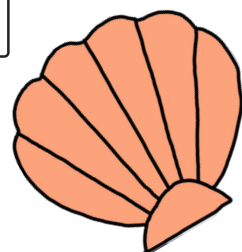
Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 24 mai 2024. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité·es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée. Chaque image a ses propres conditions d'utilisation. Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



Obtenir le label "Fête de la Science"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 13 juin 2024. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

- **Le respect du calendrier**

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 4 et le 14 octobre 2024.

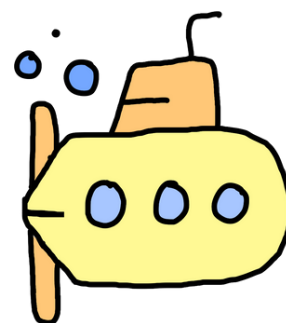
Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, chaque porteur s'engage à remplir une évaluation de son événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

- **Le principe de caution scientifique**

Chaque porteur de projet doit garantir la qualité des contenus scientifiques des manifestations et contribuer au développement de la démarche scientifique en s'appuyant sur un scientifique référent dans le domaine. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité ou d'une controverse scientifique, les porteurs sont invités à vérifier le caractère impartial et équilibré de l'information donnée au public et le cas échéant proposer la tenue de débats contradictoires

- **Le principe d'originalité**

La Fête de la Science est l'occasion d'un événement inédit et spécifique à la manifestation, un "plus" doit être proposé pour l'événement tel qu'un accueil ou une animation spécifique.



Un soutien financier : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez la à votre coordination départementale.



Soyez le public de la Fête de la Science !

Encore plus simple, vous pouvez :

. Visiter les Villages des Sciences et autres actions proposées accueillant des scolaires

Il est possible pour les enseignant-es et élèves de visiter les Villages des sciences et autres actions proposées (visite de laboratoires, d'entreprises, de lieux culturels).

Suite au comité de labellisation prévu le 04 juin, l'ensemble de la programmation à destination des scolaires sera envoyée aux rectorats qui vous **diffuseront un pré-programme de tous les événements Fête de la Science à la mi-juin.**

La programmation scolaire vous sera transmise dans **sa version définitive le 30 août 2024, jour de la pré-rentrée**, et sera accessible sur le site internet <https://www.fetedelascience.fr/provence-alpes-cote-d-azur>.

Les informations relatives aux modalités d'inscription seront précisées pour chaque événement par leurs organisateurs.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département (Cf. rubrique «Contacts» p.15).

. Recevoir un.e chercheur.e dans votre établissement grâce à l'opération Sciences dans les classes

Le dispositif "Sciences dans les Classes" permet d'accueillir un.e chercheur.e sur le temps scolaire. L'occasion pour approfondir le programme scolaire, éclairé un sujet d'actualité que vous considérez important, le but de cette opération est d'éveiller la curiosité des élèves.

La liste des interventions proposées vous sera envoyée par les rectorats mi-juin accompagnée du formulaire d'inscription.

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire et non pas seulement pendant les dates de la Fête de la Science.



Les thématiques annuelles

La thématique nationale

"un Océan de savoirs"

Chaque année, la Fête de la Science continue d'être un espace privilégié de liberté intellectuelle et d'émerveillement, propice à la découverte et à la réflexion. Elle nous invite à imaginer un avenir où la science occupe pleinement sa place au cœur de la société, s'intégrant harmonieusement dans nos pratiques collectives, sociales et politiques.

Cette année, la thématique "Océan de savoir" nous plonge au cœur des mystères et des richesses des mers et de l'océan. Dans un contexte marqué par la nécessité de comprendre et de préserver notre environnement, cette exploration scientifique s'avère cruciale. L'océan, source de biodiversité, régulateur climatique, et témoin de l'évolution de notre planète, est au centre de préoccupations majeures.

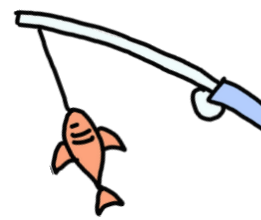
De manière transdisciplinaire, cette thématique ouvre un vaste champ d'investigations touchant divers domaines de la recherche : océanographie, biologie marine, géologie, climatologie, chimie, ingénierie maritime, archéologie sous-marine, droit de la mer, et bien d'autres. Ces disciplines se rejoignent pour former un réseau complexe de connaissances interconnectées, dévoilant la richesse et l'importance de notre lien avec l'océan.

Enfin, la thématique « Océan de savoirs » s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer, de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République.

Pour sa 33ème édition, la Fête de la Science offre une occasion précieuse pour les acteurs de la culture scientifique de partager leurs connaissances et de stimuler l'intérêt du public autour de thématiques devenues capitales.

Les thématiques développées dans la région

En 2024, en complément de la thématique nationale, plusieurs axes thématiques vont être développés sur les différents événements d'envergure de la Fête de la Science. Cerveau, robotique, biodiversité, anthropologie, patrimoine, santé, énergies, égalité... Chaque Village a sa spécificité !



Les dates clés

19 Avril : Hackathon, journée de production de supports de médiation

24 mai : Date limite de soumission des projets
(aucun projet accepté au-delà de cette date)

13 juin : Comité de pilotage régional pour la labélisation
des projets soumis

4 au 14 octobre : Fête de la Science 2024

18 novembre : Date limite de réception du
bilan de l'opération, photos, vidéos et revue
de presse

Les dates clés des remboursements de frais

24 mai : Date limite de soumission des projets
(aucun projet accepté au-delà de cette date)

13 juin : Commission d'attribution des remboursements
de frais

18 novembre : Date limite de réception des
dossiers complets pour le versement des
remboursements de frais



Contacts

Coordination régionale

Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tel. 06 21 64 79 84 ; fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Hautes-Alpes
GSA05
Céline Martin
Emmanuelle Gloria
Tél. 04 92 53 92 70
07 85 07 44 18
direction@gsa05.fr
emmanuelle@gsa05.fr

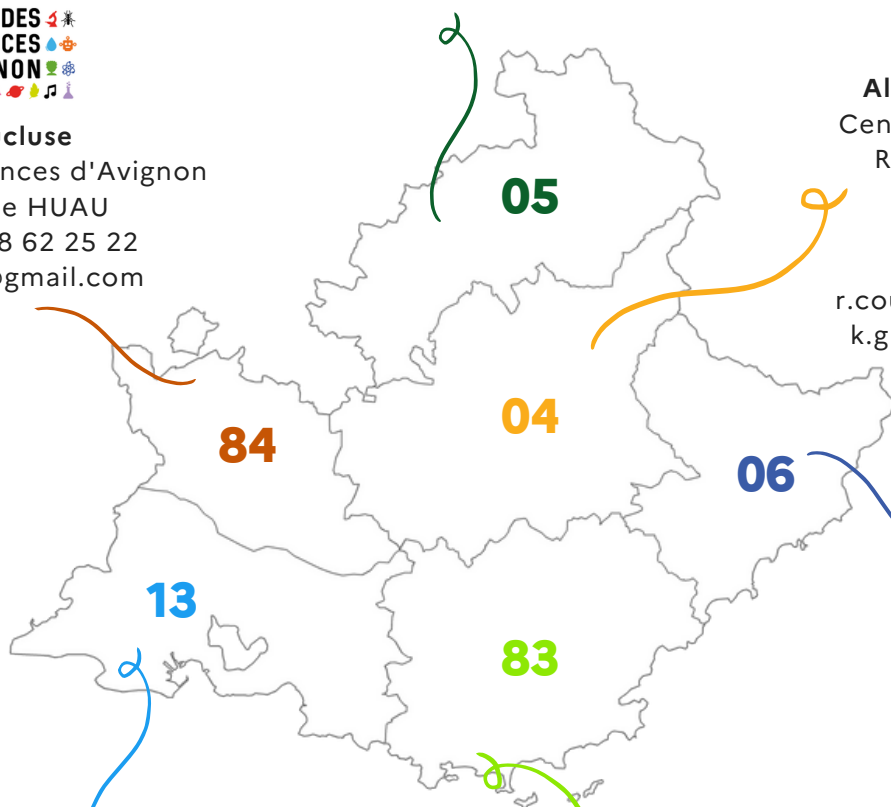


Vaucluse

Café des Sciences d'Avignon
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahuau@gmail.com

Alpes de Haute-Provence

Centre Astro de Saint Michel
Romuald COUTENCEAU
Karen Grangeon
Tél. 04 92 76 69 69
06 15 32 55 75
r.coutenceau@centre-astro.fr
k.grangeon@centre-astro.fr



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes

Université Côte d'Azur
Mathilde Lordonné
Tél. 04 89 15 09 48
mathilde.lordonne@univ-cotedazur.fr



Bouches-du-Rhône

Les Petits Débrouillards
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Brieuc Le Fur
Tel. 06 21 64 79 84
b.lefur@debrouillonet.org



Var

Gulliver

Léna Gauthier - Ulysse Raibaldi
06 99 01 94 70 - 06 56 66 09 28
fdsvar@gulliver-sciences.fr

